

A RETENIR DÈS MAINTENANT... A RETENIR DÈS MAINTENANT... A RETENIR DÈS MAINTENANT...

ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012



Une initiative de l'Académie d'Amiens en partenariat avec l'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP)

→ Un jeu concours dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en classe de seconde

Faites participer vos élèves à la première édition du

« Trophée de l'académie d'Amiens - Institut pour l'Éducation Financière du Public :
LE MONTAGE FINANCIER D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE »

Ce concours s'adresse aux lycées publics, et privés sous contrat, d'enseignement général et technologique, ainsi qu'aux lycées professionnels. Il concerne la classe de seconde. Il a pour objectif de développer les connaissances, les compétences et les savoir-faire dans les domaines de l'économie et des finances. Il peut se dérouler dans le cadre de l'accompagnement personnalisé car il permet une démarche de projet et l'acquisition de compétences méthodologiques et transversales.

Un projet pilote

Ce concours s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 17 juin 2011, entre l'Académie d'Amiens et l'Institut pour l'Éducation financière du Public. Elle-même dans le droit fil du partenariat général établi en 2009 entre l'IEFP et le ministère de l'Éducation Nationale pour favoriser les études et les actions concernant la promotion d'une culture financière de base.

En quoi consiste ce concours ?

Les candidats présenteront un projet qu'ils souhaitent réaliser (projet « humanitaire », culturel, pédagogique, de découverte professionnelle...). Ils en établiront le budget détaillé et un plan de financement réaliste. Ils solliciteront des professionnels (du monde de la finance, de l'économie, de l'humanitaire, ...) pour les guider.

Les critères de la sélection et du choix des vainqueurs seront l'intérêt du projet tel qu'il sera présenté par l'équipe, la qualité du dossier financier, la qualité de la présentation orale et écrite ainsi que l'assimilation des notions économiques et financières de base.

Différents prix seront attribués aux lauréats et, le cas échéant, une contribution financière à la réalisation des projets récompensés.

Les dates clés

- **Fin septembre 2011** : les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site de l'académie d'Amiens. Des outils et des ressources documentaires seront accessibles sur ce site.
- **Fin mars 2012** : remise des dossiers des candidats
- **Fin avril 2012** : première sélection par un jury composé notamment du recteur ou de son représentant, d'un représentant de l'IEFP, et d'un enseignant.
- **Fin mai début juin 2012** : Sélection définitive par le jury. Attribution des trophées au cours d'une cérémonie publique.